



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

La Puisaye

La Puisaye, en latin Puissela, signifie « la terre où l'eau abonde ».

Une verrerie est mentionnée sur un plan de 1740 à La Hézière, mais l'actuelle bâtisse date de la fin du XIXème siècle (propriété privée).

L'église du village, dédiée à saint Jean-Baptiste, a été fortement remaniée au XIXème siècle. Le clocher, qui était autrefois au centre de la toiture, a été reconstruit en pignon.

Les Ressuintes

Le nom de cette petite commune évoque les eaux de surface qui ont formé les étangs d'Haron, des Grenouilles et de la Richardière.

Le bourg témoigne encore du passé historique du village. L'église Notre-Dame, du XIIème siècle, est remarquable, notamment par sa voûte en bois qui lui donne une très bonne acoustique. Dans le bourg s'élève une ferme fortifiée, au pigeonnier carré de 600 boulins (propriété privée).

L'étang de la Bénette

Un peu au sud du circuit, le site de la Bénette est la propriété du Conservatoire du patrimoine naturel de la Région Centre depuis 1996. Sur une surface de 14 hectares, dont 12 en eau, plus de 150 espèces végétales ont été recensées.

Concernant la faune, l'intérêt principal du site réside dans ses peuplements importants d'amphibiens. Afin de limiter de fortes mortalités lors des migrations vers l'étang, des crapauds ont été installés.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			



ATTENTION

Vous traversez la forêt domaniale et des bois privés.



N'oubliez pas que :

La cueillette des fruits de la forêt est une tolérance, elle doit rester dans un cadre strictement familial (1 panier de champignons par personne).

La chasse à tir a traditionnellement lieu de septembre à fin février, la chasse à courre de septembre à fin mars. Les jours de chasse sont définis chaque année. Il est prudent de s'informer des jours de chasse auprès des mairies.



ACCÈS

Paris / Senonches / La Puisaye

RN 12 jusqu'à Dreux, D 928 jusqu'à Châteauneuf-en-Thymerais, D 24 jusqu'à Senonches, puis D 941 et D 318 jusqu'à La Puisaye.

Ligne SNCF Paris-Montparnasse / Le Mans ; gare à La Loupe (20 km).



HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Hôtels à Senonches

Meublés de tourisme à Senonches, La Puisaye, La Ferté-Vidame et alentours

Campings à Senonches et La Ferté-Vidame

Restaurants à Senonches et villages aux alentours

Ravitaillement à Senonches et La Ferté-Vidame



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détritres
- Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.

Comité Départemental du Tourisme

02 37 84 01 00

www.tourisme28.com

www.123randonnee.fr

infos@123randonnee.fr

Syndicat d'Initiative

28250 Senonches

téllfax : 02 37 37 80 11

www.senonchestourisme.com

info@senonchestourisme.com

Syndicat d'Initiative

28340 La Ferté-Vidame

Mairie - tél. : 02 37 37 68 59

www.cc-la-ferte-vidame.fr

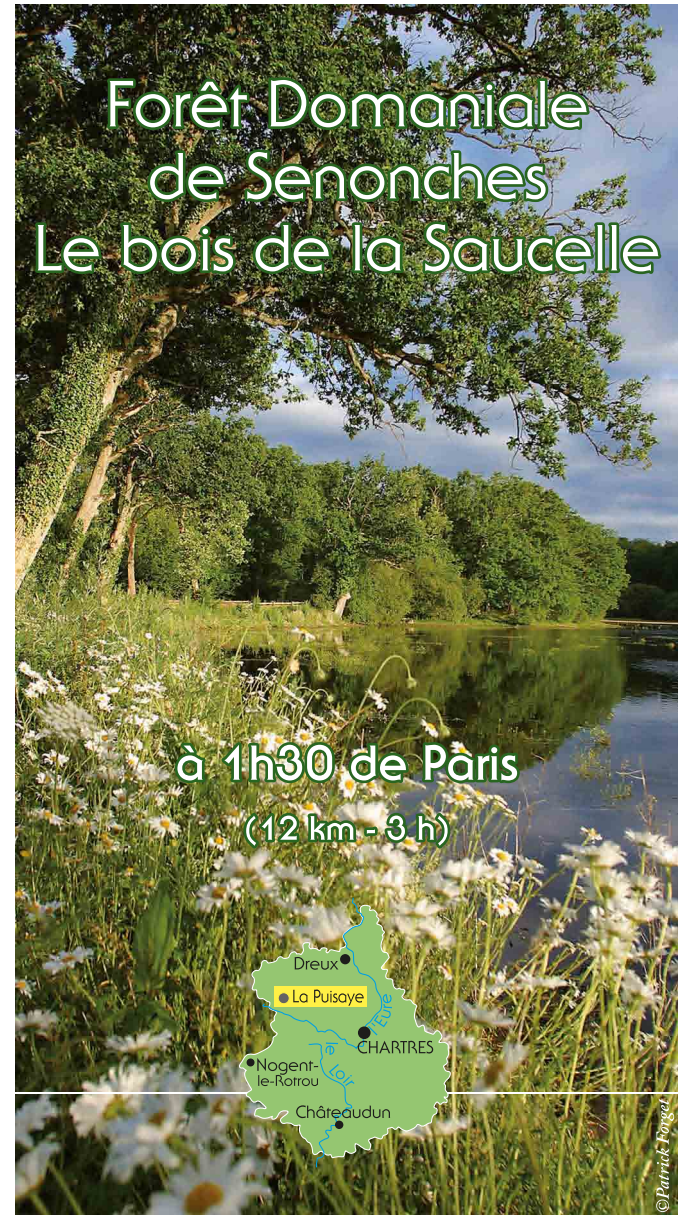
si.ferte-vidame@wanadoo.fr

LA PUISAYE

Parc naturel régional du Perche



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME



Forêt Domaniale de Senonches Le bois de la Saucelle

à 1h30 de Paris

(12 km - 3 h)










© Patrick Fongez



La Puisaye Le bois de la Saucelle

12 km - 3 h 00
Circuit adapté à la randonnée VTT

-  OT/SI
-  Parking
-  Commerces
-  Restaurant
-  Hébergement
-  Camping
-  À voir



Départ : La Puisaye,
parking du terrain de boules.

Se diriger vers l'église puis monter à droite. Après 150 m, emprunter le chemin à gauche (balisage du GR 35). Prendre la D 3181 à droite, puis encore à droite au prochain chemin.

1,4 km : Au Rond de la Rangée, tourner à droite (face à la ligne d'Orléans)

2,5 km : Continuer par la route (D 318) à gauche (ligne de la Brosse). Au Rond du Hère, tourner à gauche pour suivre la ligne des Trois Pierres. Passer le Rond des Petits Feuillards, puis traverser la D 155.

5,4 km : Au Rond de la Gazinière, suivre à gauche la ligne des Bretons.

7 km : Sortir de la forêt et continuer tout droit. Après 300 m, tourner à droite, puis à gauche au bout du chemin entre les cultures.

8,2 km : Tourner à gauche, puis continuer tout droit (balisage du GR 35). Traverser la D 155, puis la D 318 jusqu'au village.

12 km : Arrivée. 

ACTUAL 2008
+33 (0)3 25 71 20 20
REPRODUCTION INTERDITE
SAUF AUTORISATION
www.actual.tn.fr
actual@actual.tn.fr